



RAPPORT FINANCIER CRIC CRAC COMPAGNIE Exercice 2023/2024

L'association Cric Crac est une association immensément riche...
Riche de son projet associatif d'Education Populaire...
Riche de ses adhérents et de son implantation de territoire
Riche de son équipe professionnelle engagée et compétente
Riche de son partenariat et de sa reconnaissance
Riche de son inscription dans une dynamique locale de promotion des pratiques musicales amateurs portée par la municipalité de Villeneuve d'Ascq
Riche de sa fusion avec la MILAC qui ouvre de nouvelles perspectives de développement.

Mais cette richesse a besoin de moyens financiers à la hauteur de ses ambitions...et il s'agit là d'un combat de tous les jours pavé d'incertitudes grandissantes au regard de ce que nous pouvons percevoir des orientations financières publiques du moment...

Pour autant, cela ne nous exonère pas d'une gestion rigoureuse et projetée sur l'avenir.
Merci donc à l'équipe des administrateurs, des salariés et des bénévoles qui contribuent fortement à cet enjeu...avec des remerciements tout particuliers à Gaëlle, notre Directrice, qui en porte la mise en œuvre et à la ville de Villeneuve d'Ascq qui est notre principal partenaire public financeur, logistique...mais aussi pédagogique, éducatif et politique.

Après la présentation des comptes de l'exercice clos 2023/24 par le cabinet comptable Altus, quelques mots de cadrage et d'analyse prospective de la situation financière et comptable :

- Il n'a échappé à personne que depuis cette rentrée 2024/25, Cric Crac Compagnie est devenu Cric Crac à la faveur de la décision de fusion/absorption de La Milac, ce qui va bien évidemment se traduire par un net développement de l'activité et donc de la gestion financière de notre association.
Cette fusion à partir du travail mené dans le cadre du DLA (dispositif local d'accompagnement) nous a amené à travailler un prévisionnel budgétaire 2024/25 en augmentation importante avec une sollicitation renforcée auprès de nos partenaires publics
- La mobilisation de plus de personnel, de plus de moyens matériels et logistiques seront nécessaire pour mener notre projet de développement.

C'est plein d'enthousiasme et de dynamisme que nous abordons ce nouvel exercice, cependant que nous mesurons que la tâche sera ardue, mais mobilisatrice.

CLOTURE 2023/24

Le compte d'exploitation s'est réalisé à hauteur de 242 316€ avec un excédent de fonctionnement de 8 296€ (contre un déficit de 1 284€ l'exercice précédent).

Sur cet exercice, l'excédent a été conduit afin de renforcer notre trésorerie fortement impactée l'année précédente par la reprise de fonds ayant permis le départ concerté de l'ancienne direction.

Les subventions représentent 43% des produits d'exploitation.

Les participations des adhérents et prestations représentent 51% des produits d'exploitation.

L'ensemble des éléments comptables vous ont été présentés par notre comptable (que nous remercions au passage) et figurent dans l'annexe de nos rapports d'assemblée générale.

BILAN AU 31/08/2024

Le bilan présenté et soumis à votre adoption est bien celui de notre association AVANT la fusion avec La Milac.

C'est pourquoi, un deuxième bilan de fusion (bilan d'ouverture de Cric Crac nouvelle version) vous sera également présenté.

Le bilan s'équilibre donc au 31/08/24 à 121 468€

Quelques remarques :

- Nos immobilisations se montent en valeur brute à 87 110€ (valeur nette 11 394€)...avec un taux d'amortissement de 87%.
- L'actif circulant laisse apparaître des disponibilités à hauteur de 92 180€ (39% des charges annuelles, c'est-à-dire à peu près 4,5 mois de fonctionnement...d'avant la fusion avec La Milac).
A noter que notre fonctionnement budgétaire en année scolaire impose une réserve de trésorerie permettant l'engagement de l'exercice avant la délibération et le versement des subventions publiques.

Nous vous proposons d'affecter le résultat comptable de 8 296€ au report à nouveau du bilan.

Nous vous proposons la reconduction du montant de l'adhésion annuelle qui a fait récemment l'objet d'une délibération de notre Assemblée Générale de fusion du 03 Juillet 2024

BUDGET PREVISIONNEL SUR EXERCICE 2024/25.

Le budget prévisionnel 2024/25 présenté est celui qui a été adopté par le conseil d'administration du 07/11/2024. Il pourra bien évidemment faire l'objet des adaptations nécessaires au regard de l'évolution de son engagement et des décisions de subventions.

Il est équilibré à hauteur de 352 218,75 €.

Il est en augmentation de 45% par rapport au réalisé de 2024/25.

Un nombre plus important d'activités, d'adhérents, de prestations sont d'ores et déjà planifiées qui vont -par retour- se traduire par des produits nouveaux et aussi par des charges nouvelles.

Une captation de subventions et facturations précédemment dévolues à La Milac viendront également renforcer nos produits (ville de Lille, par exemple).

La Municipalité de Villeneuve d'Ascq a également été sollicitée pour nous accompagner dans ce développement qui vient s'adosser sur un projet ambitieux de celle-ci en ce qui concerne les pratiques musicales amateurs sur la commune (interventions en milieu scolaire, école municipale VA, pratiques inclusives, démarches d'éducation populaire, rayonnement de la scène nationale..). C'est ainsi que nous escomptons vivement sur un renforcement de la subvention municipale annuelle de fonctionnement de 45 000€.

Pour conclure, un certain nombre de chantiers s'ouvrent à nous, dans le champ de la gestion administrative et financière :

- Pérennisation de fonctionnement de notre commission financière du CA
- Renforcement de nos moyens de gestion comptable et budgétaire (mise en place d'une présentation analytique, production plus séquentielle des états comptables intermédiaires, changement de la période comptable de gestion et perspective probable de désignation d'un commissaire aux comptes).
- Renforcement espéré de notre équipe administrative.

CONCLUSION

Pour terminer ce rapport, nos remerciements vont aux personnels chargés de la conduite financière et de la tenue budgétaire de Cric Crac : Gaëlle - notre Directrice, Sophie – chargée d'accueil, Olivier DUBRULLE – expert-comptable du Cabinet Altus.

